

MAIRIE de la Garde ——— ARRONDISSEMENT de Orléans

DU Dix-neuf Juillet ——— an mil huit cent quarante à deux heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d' Ephrosine Eugénie Auban
 née à la Garde ——— le deux-huit ——— à deux heures du matin fille de Jean Marcelin Auban
 profession d'ouvrier en chaussures ——— agé de quatre-vingt ans, domicilié à la Garde ——— et d'Antoinette Julienne Langier
 agée de quatre-vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le D^r Louis Marcelin Auban père de l'enfant ——— agé de quatre-vingt ans, profession d'ouvrier en chaussures
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Marcelin François Langier ——— agé de vingt-cinq ans, profession d'ouvrier en chaussures ——— domicilié à la Garde

Second témoin, Jean Baptiste Pochet ——— agé de vingt-cinq ans, profession d'ouvrier en chaussures ——— domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Marcelin Auban père de l'enfant, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du P^r Pochet, témoin qui a été vu sans écrire.

N° 37

Auban

Ephrosine Eugénie

Agarac

MAIRIE de la Garde ——— ARRONDISSEMENT de Orléans

DU Vingt-neuf Juillet ——— an mil huit cent quarante à deux heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d' Jean Baptiste Marcelin Auban
 né à la Garde ——— le deux-huit ——— à deux heures du matin fils de Jean Joseph Aubert
 profession d'ouvrier en chaussures ——— agé de quatre-vingt ans, domicilié à la Garde ——— et d'Antoinette Marie Demandé
 agée de quatre-vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le D^r Jean Joseph Aubert père de l'enfant ——— agé de quatre-vingt ans, profession d'ouvrier en chaussures
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Marcelin François Pochet ——— agé de vingt-cinq ans, profession d'ouvrier en chaussures ——— domicilié à la Garde

Second témoin, Jean Baptiste Demandé ——— agé de vingt-cinq ans, profession d'ouvrier en chaussures ——— domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Marcelin Auban père de l'enfant, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du P^r Demandé, témoin qui a été vu sans écrire.

N° 38

Aubert

Jean Baptiste Marcelin

Pochet Bonnamy

Agarac

MAIRIE de la Garde ——— ARRONDISSEMENT de Orléans

DU Dix-neuf Juillet ——— an mil huit cent quarante à deux heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d' Joseph Marcelin Gense
 né à la Garde ——— le deux-huit ——— à deux heures du matin fils de Alexandre Fathier Gense
 profession d'ouvrier en chaussures ——— agé de quatre-vingt ans, domicilié à la Garde ——— et d'Antoinette Julienne Langier
 agée de quatre-vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le D^r Alexandre Fathier Gense père de l'enfant ——— agé de quatre-vingt ans, profession d'ouvrier en chaussures
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Joseph Langier ——— agé de vingt-cinq ans, profession d'ouvrier en chaussures ——— domicilié à la Garde

Second témoin, Antoinette Fathier Gense ——— agé de vingt-cinq ans, profession d'ouvrier en chaussures ——— domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Marcelin Auban père de l'enfant, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du P^r Pochet, témoin qui a été vu sans écrire.



N° 39

Gense

Joseph Marcelin

Agarac

Agarac

MAIRIE de la Garde ——— ARRONDISSEMENT de Orléans

DU Vingt-neuf Juillet ——— an mil huit cent quarante à deux heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d' Marie Antoinette Louise Auban
 née à la Garde ——— le deux-huit ——— à deux heures du matin fille de Jean Joseph Aubert
 profession d'ouvrier en chaussures ——— agé de quatre-vingt ans, domicilié à la Garde ——— et d'Antoinette Marie Demandé
 agée de quatre-vingt ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le D^r Jean Joseph Aubert père de l'enfant ——— agé de quatre-vingt ans, profession d'ouvrier en chaussures
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Marcelin François Pochet ——— agé de vingt-cinq ans, profession d'ouvrier en chaussures ——— domicilié à la Garde

Second témoin, Jean Baptiste Demandé ——— agé de vingt-cinq ans, profession d'ouvrier en chaussures ——— domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Marcelin Auban père de l'enfant, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du P^r Demandé, témoin qui a été vu sans écrire.

N° 40

Aubert

Marie Antoinette Louise

Pochet

Agarac